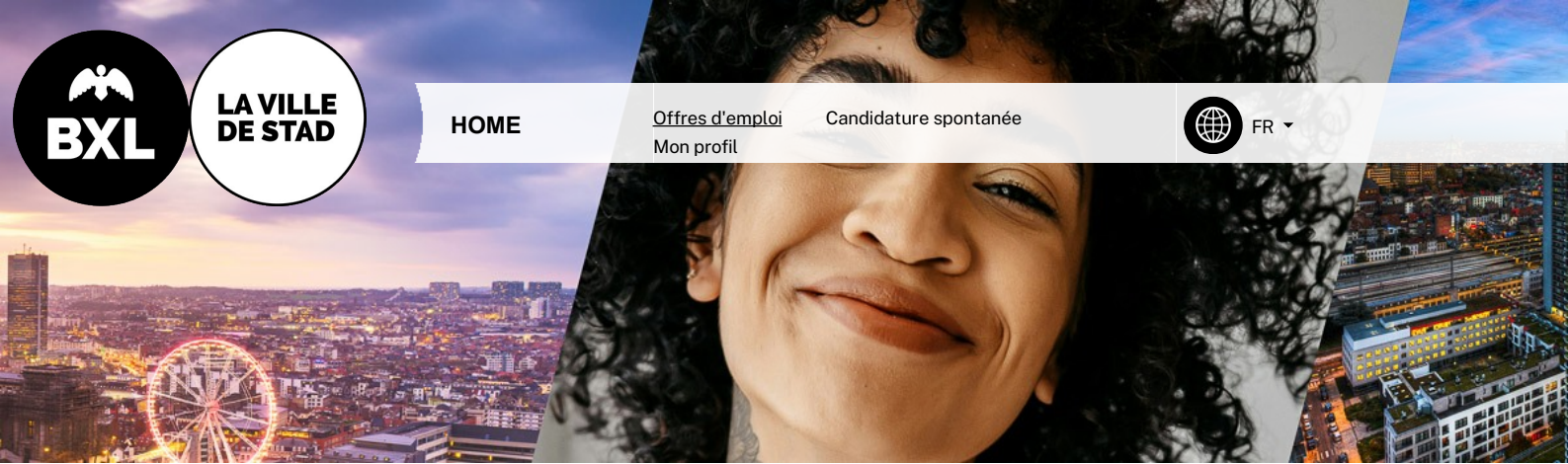




LA VILLE
DE STAD

HOME

[Offres d'emploi](#)
[Mon profil](#)

[Candidature spontanée](#)



FR ▾

Coordinateur de projets techniques en électricité (H/F/X)

L'employeur

La Ville de Bruxelles emploie environ 4 000 personnes et gère également un vaste réseau d'enseignement. La Ville est ainsi l'un des plus grands employeurs de la Région bruxelloise. Et pourtant, chez nous, vous n'êtes pas un numéro ! Notre engagement quotidien pour la Ville nous permet de nous sentir tous en lien. Ensemble, nous nous engageons pour les milliers de personnes qui vivent, visitent et travaillent dans notre capitale !

Vous rejoindrez le département Patrimoine public, dont la mission est de veiller à la construction et à l'entretien des bâtiments du patrimoine public et des monuments de la Ville. Il est chargé de la gestion technique et de l'entretien d'environ 500 bâtiments publics, ainsi que des monuments, fontaines et œuvres d'art publiques. Il étudie et réalise les projets de rénovation, de restauration ou de construction des bâtiments du patrimoine immobilier public.

Fonction

Vous coordonnez et assurez le suivi de projets, dossiers et missions techniques en matière d'électricité relatifs aux études et aux travaux de rénovation, de construction et de maintenance des bâtiments publics

Taches

- Analyse et gestion de projet : Vous réalisez les analyses sur le terrain, élaborez les plans de projet (y compris les aspects ICT), gérez les plannings d'exécution et définissez les indicateurs de suivi.
- Transition énergétique : Vous réfléchissez à la modernisation des installations techniques afin de promouvoir les économies d'énergie.
- Suivi de chantier : Vous collaborez avec les entreprises et firmes spécialisées, organisez et animez les réunions de chantier, donnez les instructions d'exécution et contrôlez la conformité des travaux selon le cahier des charges.

Rédaction technique : Vous établissez les descriptifs techniques et rédigez les cahiers spéciaux des charges (CSC) pour les adjudications publiques (maintenance, rénovations, petits travaux connexes).

Profil

- Vous êtes titulaire d'un diplôme **d'ingénieur industriel en électricité ou en électromécanique**

Ou vous remplissez les conditions de mobilité interne ou de promotion pour une fonction de niveau A.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles est obligatoire (<http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=travaillerenbelgique>)

- Vous êtes capable de structurer votre travail de manière méthodique.

- Vous coopérez facilement avec des collaborateurs internes et externes.
- Vous savez prendre des décisions de manière autonome et dans des situations d'urgence.
- Une connaissance des marchés publics constitue un atout.
- Vous maîtrisez le français et avez le niveau requis de connaissance de la deuxième langue administrative conformément aux dispositions de la loi sur l'emploi des langues en matière administrative.

Le permis de conduire B est un atout.

Offre

- Un **contrat à plein temps et à durée indéterminée**
- Salaire mensuel brut : minimum 4071,30 **euros** (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique). Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre outil de [calcul de salaire en ligne](#).
- Une allocation de bilinguisme
- Une allocation de fin d'année et un pécule de vacances
- **Des chèques repas** (8€, dont 6.91€ à charge de la Ville de Bruxelles).
- **Profitez de 36,5 jours de congés libres**, 4 jours de congés fixés par la Ville et 10 jours fériés légaux
- Possibilité d'une **assurance hospitalisation** à des tarifs avantageux et la prise en charge du **ticket modérateur** par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola).
- **Plan de pension** pour les collaborateurs contractuels à hauteur de 3% du traitement brut
- La plupart de nos fonctions administratives sont **hybrides** avec une possibilité de **télétravail** après 6 mois associée à une intervention forfaitaire de 20 euros par mois.
- La Ville de Bruxelles répond à vos besoins de développement professionnel en vous offrant des **formations** régulières.
- Nos lieux de travail sont facilement accessibles en transports en commun et l'**abonnement STIB est remboursé à 100%**, il y a également une intervention dans les frais de transport (SNCB, De Lijn, TEC, vélo)

Procédure de sélection

- Envoyez-nous votre candidature via <http://jobs.bruxelles.be> pour le **11/10/2026** au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis).

Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

- Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les personnes correspondant au profil seront conviés par téléphone à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection.

Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats et candidates sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.

Postulez Maintenant